



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Action des chrétiens pour un monde sans torture ni peine de mort
Aktion der Christen für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Azione dei cristiani per un mondo senza tortura né pena di morte

Appel urgent mars 2023 **Soudan du Sud – Un défenseur des droits humains en danger de mort**

Le 4 février 2023, selon des témoins, **Morris Mabior Awikjok Bak**, un opposant du gouvernement sud-soudanais, a été arrêté arbitrairement à son domicile à Nairobi, la capitale du Kenya, par les forces de sécurité armées du Kenya ainsi qu'un civil, présumément sud-soudanais. Sa femme a été battue.

Il y a des raisons de penser que Morris Mabior Awikjok Bak a été emmené à Juba, la capitale du Soudan du Sud. Il y serait arrivé le 5 ou le 6 février et aurait été transféré dans un centre de détention du Service national de sécurité (NSS) connu sous le nom de « Maison bleue ». Selon les membres de sa famille, Morris Mabior Awikjok Bak y est détenu sans aucun contact avec le monde extérieur. Cette forme de détention favorise la torture, les autres formes de mauvais traitements ainsi que les disparitions forcées. La détention sans contact avec le monde extérieur peut également en elle-même être constitutive de torture ou d'autres mauvais traitements.

Morris Mabior Awikjok Bak est un défenseur des droits humains et directeur de l'organisation de la société civile Youth Alliance Network. Il a travaillé comme enseignant et est l'ancien secrétaire général d'une association de travailleurs au Soudan du Sud. Ce militant est connu pour sa documentation sur les violations des droits humains commises par le NSS. Il a plaidé en faveur de sanctions contre certains hauts responsables du service de renseignement. Il a également dénoncé plusieurs violations des droits humains commises par le gouvernement. Morris Mabior Awikjok Bak a également attiré l'attention sur le rôle présumé du NSS dans l'éclatement de conflits intercommunautaires dans l'État de Jonglei, au Soudan du Sud.

Selon Amnesty International, les autorités sud-soudanaises ont déjà eu recours par le passé à des mesures de surveillance illégales pour poursuivre les dissidents et défenseurs des droits humains sud-soudanais ayant quitté le Soudan du Sud pour le Kenya, les arrêter arbitrairement ou les faire disparaître. Les détracteurs sont illégalement renvoyés au Soudan du Sud, où ils sont détenus secrètement par le NSS dans plusieurs endroits, parfois torturés et soumis à d'autres mauvais traitements. Certains d'entre eux ont été exécutés extrajudiciairement par la suite. Morris Mabior Awikjok Bak est donc en danger de mort.

Dans la lettre d'intervention, il est demandé au président de la République du Soudan du Sud la libération immédiate et inconditionnelle de Morris Mabior Awikjok Bak ; de le protéger contre toute forme de torture et de mauvais traitements ; de lui garantir un accès aux membres de sa famille, à ses proches, au conseil juridique de son choix ainsi qu'à des traitements médicamenteux appropriés ; et d'ouvrir une enquête indépendante et impartiale pour faire la lumière sur les faits entourant la disparition de Morris Mabior Awikjok Bak. Il est également rappelé que le Soudan du Sud est partie à la Convention contre la torture, dont l'article 2 dispose que tout État partie doit prendre les mesures efficaces pour empêcher que des actes de torture soient commis dans tout territoire sous sa juridiction.

Sources : ACAT-Allemagne, Amnesty International

Délai d'intervention : 4 avril 2023

Lettre au Président du Soudan du Sud

Mr. Salva Kiir Mayardit
President of South Soudan
c/o Embassy of South Soudan
Avenue de France 23
1202 Geneva

Port : 1.10 fr. (courrier A)

E-Mail : mission.rss.geneva@hotmail.ch